

## VPN à IRCC - printemps 2019

La période qui s'est écoulée depuis la présentation de mon rapport précédent a été turbulente sur le plan personnel pour moi.

Une réunion de l'Exécutif national du SEIC a eu lieu du 12 au 14 octobre, les comités se réunissant le 13. Les réunions ont été positives et ont permis d'accomplir beaucoup de travail.

Le 12 novembre, j'ai participé à une réunion du Comité national de consultation patronale-syndicale et à une réunion du Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité. Les discussions ont porté sur de nombreux sujets comprenant la charge de travail, la réduction du temps consacré à chaque dossier et l'absence d'augmentation notable de la dotation en personnel de traitement. Il a aussi été question de l'augmentation du manque d'intégrité du programme dans le contexte des entrevues finales par téléphone des personnes qui deviennent des résident-e-s permanents. Eddy Bourque, président du SEIC, a éloquentement signalé de nombreuses améliorations possibles et possibilités de collaboration et de consultation.

J'ai participé au congrès de la Fédération du travail de la C-B. Bien des victoires ont été remportées, dont les moindres ne sont pas l'élection d'un gouvernement néo-démocrate en C-B, la progression vers un salaire minimum de 15 \$ l'heure et une nouvelle stabilisation de la main-d'œuvre. Un nouvel exécutif a été élu car les deux titulaires des postes de l'exécutif n'ont pas cherché à se faire réélire.

Le 4 février, le comité d'IRCC sur la santé mentale a tenu une réunion pour mettre la dernière main au nouveau mécanisme de déclaration des incidents relatifs à la santé mentale qui comportera un délai précis de traitement des plaintes et une parfaite confidentialité. C'est une nouvelle norme applicable à l'ensemble de la fonction publique. Ensuite, de nouvelles réunions du CNCPS et du CNOMSS ont eu lieu pendant lesquelles il y a eu d'autres discussions sur la consultation et la coopération. La direction semble de plus en plus disposée à joindre l'action à la parole dans ces dossiers. Le 6 février, il y eu une courte réunion avec le Bureau de résolution des conflits. Il a été question de ranimer le réseau du BRC,

et des bénévoles ont été choisis pour participer à une rencontre qui aura lieu à Ottawa à la même occasion que les prochaines réunions du CNCPS, du CNOMSS et du comité sur la santé mentale.

J'ai traité de nombreux messages de courriel ayant trait au Phénix et de nombreuses plaintes des membres.

Comme certains d'entre vous le savent peut-être déjà, l'homme avec lequel je suis marié depuis 28 ans s'est vu diagnostiquer un lymphome en août dernier et en décembre nous avons constaté que la bataille était perdue d'avance. Mon mari est décédé dans mes bras le 15 janvier. J'avais pris congé du 4 janvier au 29 mars pour être à ses côtés (j'avais déjà pris des congés annuels, de maladie, etc. depuis le 3 décembre mais mon congé a commencé officiellement en janvier). Chris Aylward a mis 5 minutes à me répondre pour m'indiquer que je devrais continuer à remplir mes fonctions de VPN à IRCC car la majeure partie de mon travail peut être effectuée à distance.

Je vous remercie de la patience dont vous avez fait preuve depuis quelques mois et je vous présente respectueusement ce rapport.

En toute solidarité,

Paul Croes  
VPN à IRCC